



QUOI FAIRE AVEC LES ALIMENTS, LES PRODUITS DE TOILETTE ET LES MÉDICAMENTS ?

- ☑ Jetez tous les aliments ayant séjourné dans l'eau souillée, y compris ceux qui étaient dans le réfrigérateur et le congélateur. Les aliments mis en conserve de façon commerciale et dont le contenant ne présente aucun dommage ni gonflement pourront être gardés. Les boîtes de conserve doivent être bien lavées et asséchées.
- ☑ Jetez toutes les conserves faites à la maison qui ont été touchées par les eaux d'inondation, ainsi que les aliments et les liquides qui sont dans des contenants dont le couvercle est vissé (boissons gazeuses, marinades).
- ☑ Jetez tous les produits de beauté, les articles de toilette et les médicaments ayant été en contact avec les eaux d'inondation.



QUOI FAIRE SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES DE SANTÉ ?

Les problèmes de santé qui se manifestent le plus souvent chez les personnes exposées aux moisissures sont les suivants : irritation des yeux, du nez et de la gorge, écoulement nasal, congestion des sinus, symptômes s'apparentant à des rhumes à répétition, augmentation de la fréquence et de la gravité des crises d'asthme. Toutefois, la présence de ces symptômes chez un occupant ne signifie pas nécessairement qu'ils sont causés par des moisissures. Il est préférable de ne pas habiter la résidence s'il y a de l'eau stagnante au sous-sol.

Si vous, ou des membres de votre famille, développez un ou plusieurs des symptômes suivants : diarrhée, vomissements, fièvre, ou malaises inhabituels, communiquez avec votre médecin ou le service **Info-santé du CLSC**.

De plus, les personnes qui éprouvent des difficultés de nature émotive et qui ressentent le besoin d'une aide et d'un soutien particulier, peuvent s'adresser au CLSC de leur territoire.



UTILISATION DE POMPE OU DE GÉNÉRATRICE : PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Une mauvaise utilisation peut causer un incendie et plus particulièrement des risques à la santé, tels que les électrocutions et les intoxications au monoxyde de carbone (CO).

Le CO est un gaz incolore et inodore, donc non décelable sans appareil de mesure. Ce type d'intoxication peut causer les symptômes suivants : mal de tête, nausées, vomissements, fatigue, étourdissements, somnolence, diminution des réflexes et même provoquer le coma et la mort.

Ces précautions sont fortement recommandées pour éviter les intoxications au CO :

- ☑ Toujours utiliser les pompes et les génératrices à l'extérieur de la résidence.
- ☑ S'assurer que les gaz d'échappement ne retournent pas dans la résidence par une fenêtre ou une autre ouverture.

Si vous ressentez un malaise pouvant ressembler à une intoxication au CO, évacuez immédiatement les lieux, arrêtez la pompe si possible, faites appel aux services d'urgence (911, pompiers) ou contactez le Centre antipoison du Québec.

Si vous chauffez à l'huile ou au gaz, ne fumez pas près des endroits inondés car il peut y avoir des risques d'explosion. Assurez vous de bien ventiler la maison.

RESSOURCES

Centre antipoison du Québec

Service téléphonique : 1 800 463-5060

24 heures / 24

7 jours / 7

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Site internet :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnementale.html>

Les moisissures à la maison : faites-leur la vie dure ! Une question de santé

CONSEILS TECHNIQUES SUR LE NETTOYAGE

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Site internet :

<http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/index.cfm>

INFORMATIONS POUR L'EAU POTABLE

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Site internet :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec 
Laurentides

Direction de santé publique

Juin 2005

Texte adapté du dépliant réalisé
par la DSP de Laval

PENDANT ET APRÈS L'INONDATION

DES CONSEILS PRATIQUES POUR

ÉVITER LES RISQUES À LA SANTÉ

DANS VOTRE RÉSIDENCE



Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec 
Laurentides

Direction de santé publique



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Lors d'une inondation, les risques à la santé sont surtout reliés à la contamination de l'eau potable, à l'utilisation des pompes et à l'infiltration de l'eau souillée dans les résidences.

Afin d'éviter des problèmes dus à la présence de bactéries, de moisissures et d'autres contaminants à la suite d'une inondation, la Direction de santé publique des Laurentides propose une série de mesures efficaces et à la portée de tous.



L'EAU : PEUT-ON LA BOIRE ?

Vous êtes reliés à l'aqueduc municipal

La municipalité doit informer et aviser la population desservie lorsque l'eau est impropre à la consommation. En absence d'information, contactez la municipalité. Il faut respecter les recommandations données au niveau de la préparation des aliments et des breuvages, de l'hygiène personnelle, du lavage de la vaisselle et des vêtements, et autres usages.

Vous avez un puits privé

Tout puits privé, de surface ou artésien, situé dans une zone inondée doit être considéré impropre à la consommation. Vous devez appliquer les procédures décrites à la section *En cas de contamination microbiologique*. Lorsque les eaux d'inondation se sont définitivement retirées, vous devez attendre dix (10) jours avant de procéder à la désinfection du puits et à l'analyse de l'eau du puits, en suivant la procédure établie par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En cas de contamination microbiologique

Prenez de l'eau embouteillée ou si cela n'est pas possible, vous pouvez utiliser l'eau, si elle est claire, après l'avoir fait bouillir vivement pendant au moins une (1) minute avant de la consommer.

Vous avez dû quitter votre maison

Faites couler l'eau de tous les robinets pendant au moins cinq (5) minutes pour éliminer l'eau stagnante dans la tuyauterie.



LE NETTOYAGE APRÈS L'INONDATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Voici certaines précautions à prendre lorsque vous êtes en contact avec des objets ou des surfaces mouillées par les eaux d'inondation :

- ☑ Ouvrez les fenêtres et les portes afin de bien ventiler les pièces lors du nettoyage, particulièrement lorsque vous travaillez avec des produits chimiques même à usage domestique. Par la suite, aérez et déshumidifiez la résidence pour ramener l'humidité à la normale. Il est recommandé de garder l'humidité relative à 50 % durant l'été et 30 % durant l'hiver.
- ☑ Portez des bottes, des gants de caoutchouc, un masque protecteur et des verres de sécurité lors de la manipulation d'objets mouillés par les eaux d'inondation et lors des activités de nettoyage.
- ☑ Ne laissez pas les enfants jouer près des lieux inondés.
- ☑ Ne portez pas vos mains ou vos gants au visage ou dans la bouche après avoir manipulé des objets humides.
- ☑ Après avoir enlevé vos gants, vous devez bien vous laver les mains avec de l'eau et du savon, particulièrement avant de manger.
- ☑ Ne mangez pas près des endroits inondés car il peut y avoir des risques de contamination.



LES MURS, LES PLANCHERS

Il est important de nettoyer, désinfecter et assécher tout dégât d'eau le plus rapidement possible pour prévenir l'apparition de moisissures et éviter une contamination importante :

- ☑ Utiliser des pompes, des seaux, des pelles, des aspirateurs commerciaux et même des éponges pour enlever l'eau et les rebuts.
- ☑ Toutes les surfaces et les structures doivent être nettoyées à l'eau de Javel en s'assurant de créer un bon courant d'air pour évacuer les vapeurs. Si l'endroit est mal aéré, portez un respirateur à charbon (disponible dans les quincailleries ou dans les magasins d'équipement de sécurité). Rincez de nouveau et asséchez complètement tous les endroits nettoyés.
- ☑ Si vous utilisez d'autres produits nettoyants domestiques, suivez les instructions d'utilisation du fabricant. Ne jamais mélanger des produits nettoyants domestiques, ils pourraient notamment émettre des vapeurs toxiques.
- ☑ Toutes les pièces de la résidence doivent être nettoyées. Vous devez commencer par l'étage le plus haut en lavant d'abord le plafond, puis les murs en finissant par le plancher.
- ☑ Si vos murs, planchers ou plafonds ont été inondés, les matériaux deviennent habituellement imbibés d'eau souillée. Vous devez retirer les matériaux (panneau de gypse, isolant) jusqu'à 500 mm (20 po) au-dessus du point le plus haut atteint par l'eau. Les matériaux ne pouvant être retirés doivent être nettoyés, désinfectés et asséchés complètement.
- ☑ S'il y a un double plancher, il faut l'ouvrir pour procéder au nettoyage et à la désinfection sous la structure. Assurez-vous que tout soit bien sec avant de refermer les cavités. Par contre, si le nettoyage complet n'est pas possible, le double plancher doit être enlevé.
- ☑ Si les planchers des sous-sols sont en terre battue, vous devez retirer les premières couches de boue.
- ☑ Jetez tous les matériaux trempés (tapis, sous-tapis, moquette).



LES MEUBLES ET LES OBJETS

Pour s'assurer d'une bonne désinfection des pièces et des objets de votre résidence, il est recommandé d'employer les méthodes suivantes :

- ☑ Les meubles et les appareils électroménagers doivent être lavés avec une solution composée d'une part d'eau de Javel et de quatre parts d'eau à laquelle vous aurez ajouté une petite quantité de liquide à laver la vaisselle sans ammoniac. Ne pas oublier de couper le courant.
- ☑ Remplacez au besoin, filtres et isolants à l'intérieur des appareils de chauffage, des chauffe-eau, des réfrigérateurs, des congélateurs souillés. Selon le cas, il peut être plus avantageux de remplacer ces appareils.
- ☑ Jetez tous les objets poreux trempés (meubles en tissus, jouets en peluche, oreillers, coussins, matelas, sommiers, livres).
- ☑ Les vêtements souillés doivent être lavés si possible avec de l'eau de Javel ou sinon vous devez les faire nettoyer à sec.
- ☑ Nettoyez et désinfectez tous les objets d'usage domestique (vaisselle, jouets d'enfants) ayant été en contact avec les eaux d'inondation d'une solution d'une part d'eau de Javel additionnée de quatre parts d'eau bouillante.



SERVICES PROFESSIONNELS

Vous pouvez vous adresser à des entreprises spécialisées dans la désinfection des bâtiments et l'extermination. Ils disposent de produits et de procédés efficaces.